2007-03835/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Projet d'agrandissement de la bibliothèque de Charlesbourg

LE GOUVERNEMENT DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE ET RÉSERVE UNE SOMME DE 3 700 000 $

Charlesbourg, le 10 mars 2003 – Au nom de la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, le ministre d'État aux Ressources humaines et au Travail et député de Charlesbourg, M. Jean Rochon, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Québec était favorable à l'agrandissement de la bibliothèque de l'arrondissement de Charlesbourg située dans le Trait-Carré et qu'une somme de 3 700 000 $ était réservée pour sa réalisation. Cette annonce a été faite en présence du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, et du président du conseil d'arrondissement de Charlesbourg, M. Ralph Mercier.

La Ville de Québec peut donc lancer le concours d'architecture qui permettra de doter les citoyennes et les citoyens vivant à proximité d'un lieu de lecture et de culture plus convivial, mieux adapté aux exigences du jour et qui contribuera à la mise en valeur de l'environnement patrimonial dans lequel il sera placé.

« La bibliothèque actuelle dispose d'une collection à jour, diversifiée et entièrement informatisée, d'un secteur audiovisuel richement garni, ainsi que d'un programme d'animation dynamique. Je me réjouis de constater que son agrandissement contribuera à maintenir l'excellente réputation dont elle bénéficie. Je suis persuadé que les premiers occupants de ce lieu inspirant, les Frères Maristes, s'en réjouiraient aussi », a déclaré le ministre Rochon.

Rappelons que la bibliothèque municipale, créée en 1981, a été aménagée en 1985 dans l'ancien collège des Frères Maristes. Le recyclage de ce bâtiment à des fins de bibliothèque avait alors été réalisé avec une participation financière de 887 400 $ du ministère de la Culture et des Communications. Bien située, en plein centre-ville et desservie par un excellent réseau routier, la bibliothèque a rapidement gagné en popularité, devenant ainsi un pôle d'attraction culturel important pour l'arrondissement historique. Cependant, les locaux sont vite devenus trop exigus en raison de la hausse constante de la fréquentation, ce qui a amené les autorités à entreprendre des démarches pour remédier à la situation.

« C'est avec confiance que le gouvernement s'engage à soutenir le projet mis de l'avant par la Ville de Québec. Je souhaite que les prochaines étapes se réaliseront avec la rigueur et la détermination qui guident, depuis le début, les instances municipales dans ce dossier. L'amélioration et la consolidation du réseau des bibliothèques publiques demeurent des priorités gouvernementales, il en va de la qualité de vie de tous les citoyens et de toutes les citoyennes du Québec », a déclaré Mme Lemieux.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007